

quand il allait au travail, le soir quand il en revenait, il laissait à la porte sa pelle et sa pioche, et il restait longtemps en adoration devant le Saint Sacrement. Oh ! j'aimais bien cela ! ... Je lui ai demandé une fois ce qu'il disait à Notre-Seigneur pendant les longues visites qu'il lui faisait. Savez-vous ce qu'il m'a répondu ? « Eh ! monsieur le curé, je ne lui dis rien. Je l'avise et il m'avise ! » ... Ici les larmes interrompaient la voix du saint catéchiste. Il reprenait : « Que c'est beau, mes enfants, que c'est beau !!! »

Les saints se perdaient pour ne voir que Dieu, ne travailler que pour lui ; ils oubliaient tous les objets créés pour ne trouver que lui ; c'est ainsi qu'on arrive au Ciel...

Une coutume canadienne

C'est une bien touchante coutume chez nos Canadiens de se découvrir respectueusement devant une église pour saluer Notre-Seigneur présent au tabernacle. Aussi faut-il voir la surprise des étrangers quand, dans les tramways de Montréal, la totalité des voyageurs soulèvent d'un commun accord leurs chapeaux, en passant devant l'église Notre-Dame, ou la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, etc. Les plus fidèles à cette édifiante pratique sont peut-être les garde-moteurs et les conducteurs ; même quand le service retient ailleurs leur attention, ils n'ignorent point où ils se trouvent et rendent le salut à Dieu. L'auteur de ces lignes a vu de ses yeux, pendant une avant-midi entière, les employés du service de la rue Amherst se découvrir ainsi devant l'église de l'Immaculée-Conception, à l'angle des rues Rachel et Papineau. Et certes le fait mérite d'être mentionné. Tous ces vaillants du devoir, que le respect humain n'affecte pas, seront heureux sans doute d'apprendre que leur acte bien louable peut être aussi fort méritoire. Dans la *Semaine religieuse* de Montréal, on lit sous la signature de Don Alessandro (Mgr Albert Battendier), dans la livraison du 9 novembre : « Le Souverain Pontife, au mois d'août dernier, a accordé une indulgence de 300 jours applicable aux défunts, à toutes les personnes qui, passant devant une église, feront le signe de la croix ou se découvriront. » Cette nouvelle faveur dont le Pape enrichit la piété des fidèles accroîtra le